

# Le Courrier

## de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

### FLASH INFOS DU 19/02/2018

#### **AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**Par Arrêté n°6-2018 du 15/02/2018,**

Le Maire de la Commune de Fay-lès-Nemours a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Daniel BERTHELOT, Géomètre – Expert Retraité, a été désigné par le Vice - Président du Tribunal Administratif de Melun comme Commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera à la Mairie de Fay-lès-Nemours, du 12/03/2018 au 14/04/2018 aux jours et heures d'ouvertures suivants : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.**

Le dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur un poste informatique situé à la Mairie, aux jours et heures d'ouvertures suivants :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- Sur le site internet de la commune de Fay-lès-Nemours à l'adresse suivante : [www.fay-les-nemours](http://www.fay-les-nemours)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie, aux dates suivantes :

- ☞ **Le Vendredi 16/03/2018 : de 15 h à 18 h.**
- ☞ **Le Jeudi 22/03/2018 : de 9 h à 12 h.**
- ☞ **Le Mardi 03/04/2018 : de 15 h à 18 h.**
- ☞ **Le Samedi 14/04/2018 : de 9 h à 12 h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ainsi que par l'intermédiaire de l'adresse électronique suivante : [urbanisme.revisionplufav@gmail.com](mailto:urbanisme.revisionplufav@gmail.com)

Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante :  
**Mairie de Fay-lès-Nemours - 30, rue grande - 77167 Fay-lès-Nemours**

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie et notamment sur le site internet. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

**Bien cordialement,**

**Le Maire,  
Christian PEUTOT**


